



Produit en Bretagne résulte d'une démarche volontaire de chefs d'entreprises bretons désireux d'agir en faveur de leur environnement économique, culturel, naturel... Les valeurs communes sont cristallisées par le logo, signe de reconnaissance des produits fabriqués en Bretagne.

[www.produitenbretagne.com](http://www.produitenbretagne.com)



Bretagne Prospective est un laboratoire d'idées indépendant (Think tank), dédié au développement de la Bretagne et de ses territoires. Son but est d'offrir un espace de réflexion et de proposition, politiquement neutre, qui fédère les talents de la société civile bretonne.

[www.bretagne-prospective.org](http://www.bretagne-prospective.org)

# In Extenso

Cabinet d'expertise comptable implanté sur toute la France. Leurs connaissances des particularités du secteur associatif, leur permettent de vous accompagner dans les domaines de la comptabilité, fiscalité, gestion, du social, juridique et du conseil.

[www.inextenso.fr](http://www.inextenso.fr)

In Extenso, Produit en Bretagne et Bretagne Prospective sont heureux de vous inviter à participer à une journée d'information débat :

## Quel mécénat pour la culture Bretonne ?

**Samedi 15 décembre 2007  
de 9H30 à 16H**

**Amzer Nevez**

Centre régional de Culture Bretonne et Celtique  
Kreizenn Sevenadurel Breizhek Soye  
56270 PLOEMEUR  
Tél. : 02 97 86 32 08

**Animée par Philippe Guay**

*Associé du Groupe Deloitte-In Extenso,  
en charge du secteur des Associations et Fondations*

**Cette journée sera enrichie par le témoignage de chefs d'entreprises et de responsables d'associations ayant déjà mené des actions de mécénat**

La loi votée le 1er Août 2003 a donné un nouvel élan au mécénat. Elle invite fortement les entreprises à s'engager auprès des acteurs du monde culturel et artistiques par d'importantes incitations fiscales. Un apport qui peut être appréciable à un moment où des tensions croissantes pèsent sur les budgets de l'Etat et des collectivités territoriales.

Le mécénat peut être mis en œuvre par apport financier, mais aussi par des apports techniques, par mise à disposition de locaux ou par l'apport de compétence. Il n'est pas seulement réservé aux grandes entreprises. Les PME, dont est riche le tissu économique breton, commencent également à y recourir.

- > *Quels bénéfices les associations peuvent-elles en espérer ? Quelles en sont les contreparties ?*
- > *A quels critères nos associations doivent-elles répondre pour en bénéficier ?*
- > *Quelle est la différence entre mécénat, sponsoring, parrainage ?*
- > *Quelles sont les motivations des entreprises et la logique de leur choix ?*

C'est pour répondre à ces questions que les trois structures organisatrices ont souhaité initier cette journée d'informations et de débats, en constatant que ces nouvelles dispositions étaient souvent mal connues par de nombreux acteurs de la culture bretonne.

*La participation à cette journée est libre et gratuite. Il est demandé aux participants de prendre en charge leur repas (15 euros). Cette journée est organisée plus particulièrement en direction des acteurs de la culture bretonne et ne pourra accueillir qu'un nombre limité de personnes. Pour une bonne gestion de cette journée, nous vous remercions de nous faire parvenir au plus vite votre inscription, celle-ci ne pourra être prise en compte que si elle est accompagnée d'un chèque pour le règlement du repas.*

*Pour toutes questions et informations complémentaires n'hésitez pas à nous joindre :*  
Bernard Hommerie – 02 99 49 79 79 - [kerig productions@wanadoo.fr](mailto:kerig productions@wanadoo.fr)  
Caroline Gérard – 02 23 480 480 - [caroline.gerard@inextenso.fr](mailto:caroline.gerard@inextenso.fr)

-----  
Carte – Réponse : Merci de la compléter et de la retourner avant le 30 novembre par :  
- courrier : In Extenso - 7 avenue Charles Tillon – CS 81114 – 35011 Rennes cedex  
- fax : 02 99 23 480 481  
- mail : [caroline.gerard@inextenso.fr](mailto:caroline.gerard@inextenso.fr)

Assistera à la conférence et participe au déjeuner

Nombre de repas à réserver -.....x 15 € =

*Chèque joint à l'ordre de Bretagne Prospective*

Facture, nous notifier si adresse dénomination ou adresse du bulletin d'inscription :

Ne pourra pas assister mais souhaite recevoir des informations

Association :

Représentée par :

Accompagné de :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

